

FÉVRIER 2018

# ANALYSE DU RISQUE CLIMAT

ACTEURS / MÉTHODOLOGIES / PERSPECTIVES

*LES POINTS CLÉS  
DE L'ÉTUDE DU THINK TANK THE SHIFT PROJECT POUR L'AFEP*

# Un risque incontournable, des méthodologies d'analyse trop nombreuses

**Le risque « climat » revêt un caractère urgent, global, systémique et irréversible**, étroitement lié à l'usage des énergies fossiles, facteur déterminant du développement économique. Ce risque se décline en un « risque physique » (multiplication de phénomènes naturels hors norme), ainsi qu'en un « risque de transition » (lié à la contrainte imposée aux acteurs économiques et politiques pour limiter les émissions de gaz à effet de serre).

**La dynamique autour de l'enjeu climatique connaît une forte accélération** depuis la signature de l'Accord de Paris en décembre 2015. En particulier, la sphère financière exerce une pression sans cesse croissante pour que les entreprises se préparent au risque

« climat », et fassent évoluer en conséquence leurs stratégies ainsi que leur *reporting*.

Ce contexte favorise **un foisonnement des méthodes d'analyse des risques « climat »** et l'émergence de nouvelles normes d'évaluation des entreprises – normes jusqu'à présent largement fondées sur des indicateurs exclusivement financiers.

**Les entreprises sollicitées s'interrogent de plus en plus sur la maturité, la pertinence, la complexité, et sur l'hétérogénéité de ces méthodes d'analyse.**

## But et démarche de l'étude

L'**Afep** a confié au think tank **The Shift Project** la conduite d'une analyse des acteurs de l'évaluation du risque « climat », de leurs choix méthodologiques et des principales orientations de ce marché. L'objectif est de **permettre aux entreprises d'avoir une lecture plus claire** de l'environnement dans lequel elles évoluent en matière d'analyse des risques « climat ».

L'équipe du *Shift Project* a notamment mené :

- **des entretiens avec des entreprises de l'Afep**, afin de cerner au mieux leurs interrogations au sujet des acteurs de l'évaluation du risque « climat », de leurs méthodologies, et d'établir avec elles des constats communs ;

- **des réunions d'échange fondées sur ces constats communs, avec la plupart des parties prenantes impliquées dans l'analyse du risque « climat »** : agences de notation extra-financière, agences de notation financière, fournisseurs de données, profession du chiffre, fournisseurs d'indices ;
- **des entretiens avec les acteurs publics** et les groupes de réflexion nationaux et internationaux (Direction générale du Trésor, TCFD, HLEG, AMF, entre autres) afin d'éclairer l'évolution du contexte réglementaire national et international.

---

# Les 5 enseignements de l'étude

---

**1** Longtemps intégré à l'ensemble plus large de l'analyse ESG (Environnementale, Sociale et de Gouvernance), **le sujet du climat se singularise de plus en plus** dans l'approche des acteurs de l'analyse de risque et de la notation. **Cette autonomisation devrait s'accélérer**, en raison notamment de la dimension fondamentalement systémique, irréversible, globale, et de très long terme du risque « climat ».



**2** **Malgré des progrès considérables, la portée de la notation « climat » demeure encore à ce jour limitée.** Le risque « climat » n'est que lentement et partiellement intégré dans les analyses et les recherches *mainstream* des grandes agences de notation financière. Quant aux agences de notation extra-financière, l'utilisation de leurs analyses se concentre sur des actifs pour lesquels il existe une demande spécifique – encore très minoritaire – d'investisseurs finaux (obligations vertes, fonds ISR, indices « bas carbone »).



**3** **Le secteur de la notation climat est marqué, tout comme l'ensemble du secteur ESG, par un manque de moyens** qui a pour conséquences **(i)** de retarder la prise en compte des risques systémiques liés au changement climatique ; **(ii)** de brider la R&D dans ce domaine ; **(iii)** de favoriser le simplisme ou l'automatisation de l'analyse ; **(iv)** de générer de potentiels problèmes de gouvernance qui nuisent à la confiance entre acteurs.



**4** **L'analyse des risques et des opportunités « climat » requiert le développement d'une expertise et la mobilisation de ressources aujourd'hui insuffisantes.** Au-delà de la question de l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre directes ou indirectes, les méthodologies d'analyse sont appelées à intégrer de plus en plus le caractère dynamique et prospectif des stratégies déployées.



**5** **Il existe une tentation de mettre en œuvre des méthodologies trop simples de qualification des portefeuilles d'investissement dans la sphère financière.** Ces analyses se révèlent réductrices et statiques. Il est souhaitable que le recours à de telles approches, fragiles méthodologiquement, ne soit qu'une étape dans l'intégration effective du risque « climat » par les marchés.



Alors que l'enjeu du climat devient sans cesse plus central, il existe en France un consensus remarquable des sphères politiques et économiques sur la gravité du sujet, susceptible de permettre l'émergence d'une ambition nationale de long terme. Au-delà d'une production d'électricité largement décarbonée et d'une législation proactive, **la France dispose de nombreux atouts pour relever le défi climatique, et devenir l'un des leaders de la future économie bas carbone en Europe et dans le monde.**



# afep.com

## Association française des entreprises privées

11 avenue Delcassé	4-6 rue Belliard
75008 Paris	1040 Bruxelles
+33(0)1 43 59 65 35	+32(0)2 219 90 20

Fondée en 1982, l'Association française des entreprises privées réunit les grandes entreprises privées de dimension mondiale présentes en France (121 membres). L'Association a pour objectif de contribuer à l'élaboration d'un environnement favorable au développement de l'activité économique durable et de porter la vision des entreprises qui la composent auprès des pouvoirs publics français, des institutions européennes et des organisations internationales.

# theshiftproject.org

*The Shift Project* – Think tank de la transition carbone  
54 rue de Clichy – 75009 Paris – +33(0) 1 76 21 10 20

*The Shift Project* est un think tank qui œuvre en faveur d'une économie post-carbone. Association loi 1901 reconnue d'intérêt général et guidée par l'exigence de la rigueur scientifique, sa mission est d'éclairer et influencer le débat sur la transition énergétique en Europe.

### Contacts

Pour l'Afep :

François-Nicolas Boquet  
Directeur Environnement-Energie

[fn.boquet@afep.com](mailto:fn.boquet@afep.com)  
[environnement@afep.com](mailto:environnement@afep.com)

Pour *The Shift Project* :

Jean-Noël Geist  
Responsable Affaires publiques

[jean-noel.geist@theshiftproject.org](mailto:jean-noel.geist@theshiftproject.org)

